

L'ÉCOLE PRIMAIRE

JOURNAL

D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur

MERCIER & CIE., Editeurs

Prix de l'abonnement : UNE PIASTRE par an, payable d'avance

Les abonnements partent du premier janvier et ne se prennent pas pour moins d'une année. Ceux qui s'abonneront dans le courant de l'année recevront tous les numéros parus depuis le premier janvier. Toute correspondance concernant la rédaction devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, Ecole normale Laval, Québec : celles ayant rapport à l'administration, à MERCIER & CIE., 16, Côte du Passage, Lévis, P. Q.

SOMMAIRE.—Actes officiels — Nominations de commissaires d'écoles, etc. — PÉDAGOGIE : L'enseignement religieux dans les écoles — Triduum des élèves des Frères de la doctrine chrétienne. — METHODOLOGIE : Leçon intuitive de grammaire. — Lepronon. — PARTIE PRATIQUE : I. Devoir—II. Devoir à traduire—III. Dictée expliquée grammaticalement — Leçon de choses — Le livre — Les fables de LaFontaine à l'école primaire (suite) — Analyse historique — DIVERS : Éléments de chimie et de physique agricoles par H. LaRue — Poésie, etc.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nominations de Commissaires d'Écoles

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 9 octobre dernier (1880), et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, de nommer M. Guillaume Martineau, en remplacement de M. Jas. Mercier, commissaire d'écoles pour la municipalité scolaire de Clifton East, dans le comté de Compton.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant Gouverneur par un ordre en conseil en date du 15 octobre dernier (1880), de faire les nominations de commissaires d'écoles suivantes, savoir :

Comté de Chicoutimi, canton Parent, (municipalité nouvelle).—MM. Honoré P. Hébert, Odilon Perrault, Joseph Doucet, Henri Simard et Téléspore Guilmet.

Comté de Pontiac, Calumet.—M. Simon McNally, en remplacement de M. Michael O'Heir, et M. François Ricard, en remplacement de lui-même, l'élection qui a eu lieu le vingt-six juillet dernier

étant nulle par suite de la tenue du *poll* pendant deux jours.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant Gouverneur par un ordre en conseil, en date du 15 octobre dernier (1880), de nommer le Rév. James Baydell, M. A., de Kingsey, John Ewing, écuyer, de Richmond, et Samuel Chagnon, écuyer, M. A., de Melbourne, pour être membres du bureau des examinateurs protestants de Richmond.

Le Rév. Antoine Brunet et le Rév. Thomas Motherwell, tous deux du Portage du Fort, membres du bureau d'examineurs, siégeant au dit Portage du Fort, dans le comté de Pontiac, en remplacement du Rév. Paul Agniel et du Rév. Thomas Walker, qui ont cessé d'y avoir leur domicile.

DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX DANS NOS ÉCOLES

S'il est important de bien enseigner la langue maternelle, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, etc., dans nos écoles, à combien plus forte raison ne l'est-il pas d'apporter à l'enseignement religieux la plus grande attention possible.

Il n'est heureusement personne en ce pays qui oserait contester l'absolue nécessité qu'il y a de commencer l'instruction des enfants par l'étude de la religion : (Les prières, le catéchisme, etc.)

Quoique la partie la plus importante de cet enseignement appartienne au prêtre, qui a reçu une mission spéciale et qui a fait à cet effet des études parti-

culières, l'instituteur ne pourrait pour aucune raison quelconque le négliger dans son école. Qu'il se rappelle bien que tous les succès qu'il pourrait remporter seraient non-seulement nuls, mais encore pernicieux s'il ne savait pas inspirer à ses élèves des sentiments de piété et de religion. Qu'il se souvienne encore que l'instruction est une arme dangereuse entre les mains des méchants.

C'est pourquoi, s'il comprend bien l'importance de sa mission, il devra, dès le début, s'attacher à faire comprendre aux enfants que le seul moyen d'être heureux en ce monde et dans l'autre : c'est de s'attacher à remplir son devoir, à fuir le vice et aimer la vertu.

Ainsi donc, toutes les leçons de l'instituteur devront être dirigées en ce sens : Il ne manquera aucune occasion de faire examiner à ses élèves le bon et le mauvais côté de chaque question. S'il s'agit d'histoire sainte, par exemple, il leur fera remarquer, en leur expliquant l'enchaînement des faits historiques, que Dieu, qui veille sur les nations comme sur les individus, sait toujours, d'une manière ou d'une autre, récompenser le bien et punir le mal.

Comme on le voit, le rôle de l'instituteur est un véritable sacerdoce ; et personne ne pourrait révoquer en doute l'importance des services qu'il peut rendre à la société et à la religion.

TRIDUUM DES ÉLÈVES DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

Lundi, mardi et mercredi, les 18, 19 et 20 du mois dernier, les élèves des Chers Frères de cette ville, ont eu un *Triduum* en mémoire du 200^{ème} anniversaire de la fondation des écoles chrétiennes par le bienheureux J. B. De la Salle.

C'était un spectacle très édifiant de voir, pendant ces trois jours, des milliers d'enfants, appartenant pour la plupart à la classe pauvre de nos faubourgs, suivre tous les exercices religieux avec une piété, un recueillement vraiment angélique.

Hélas ! c'est assurément dans ces cir-

constances solennelles que tout homme, exempt de passions et préjugés, peut comprendre toute la valeur que l'influence de la religion peut exercer sur l'avenir d'une nation.

En effet, que deviendrait la masse de nos enfants pauvres, si des âmes charitables ne les accueilleraient au seuil de la vie ? Qui leur apprendrait à fuir le vice et à aimer la vertu ? Qui leur tendrait une main secourable après une chute pour les remettre dans le sentier du devoir ? Qui s'occuperait de leur faire aimer la religion, sans laquelle un peuple ne peut manquer de marcher à sa ruine ? Qui leur ferait contracter de bonne heure des habitudes de travail et d'économie, qualités indispensables pour devenir des citoyens honnêtes et utiles à la société ?

Il est indéniable que sans les écoles des Chers Frères, les quatre cinquièmes des enfants de notre bonne ville de Québec resteraient dans une ignorance complète.

En effet, les rares écoles que nos commissaires subventionnent, à St. Jean, à St. Roch et à St. Sauveur, pourraient à peine en recevoir un cinquième. Et encore, ces écoles sont-elles dans un état déplorable ; il y en a qui ne possèdent pas même une carte géographique. Bien que nous craignons de blesser certaines susceptibilités, nous devons appeler les choses par leur nom, et dire que la plupart sont de vrais bouges, capables de compromettre les santés les plus robustes ; et si l'on nous taxe d'exagération, qu'on les fasse visiter par un médecin, et s'il n'est pas de notre avis, nous nous engageons d'avance à retracter cette assertion.

Ainsi, nous croyons devoir attirer l'attention des autorités scolaires sur cette grave question, et les prier de s'enquérir de la manière dont les écoles, destinées à recevoir le trop plein des établissements des Frères sont tenues, et de voir à ce que les pauvres enfants qui les fréquentent n'aillent pas y contracter le germe de maladies qui pourraient compromettre leur avenir, si non les conduire au tombeau.

C'est pourquoi nous croyons avoir raison de dire que sans le concours des Chers Frères, les quatre cinquièmes

de nos enfants seraient privés du bienfait de l'éducation.

Aussi, le clergé et les citoyens de cette ville ont-ils si bien compris l'importance des services que rendent à la cause de l'éducation les fils du bienheureux J. B. De la Salle, que rien n'a été épargné pour rendre aussi solennelle que possible la clôture du *Triduum*.

La grande manifestation qui vient d'être faite à Québec en faveur des Chers Frères doit, sans aucun doute, leur faire comprendre que les services qu'ils rendent ici, sont appréciés à leur juste valeur : et ces marques de sympathie doivent les dédommager un peu des avanies qu'ils ont à subir tous les jours en France de la part d'un gouvernement qui les persécute par le seul fait qu'ils sont les fils dévoués de la Sainte Eglise catholique.

LEÇON DE GRAMMAIRE

ÉTUDE DU PRONOM

Nos élèves connaissent maintenant les noms et les adjectifs qualificatifs ; ils savent faire la distinction entre les noms propres et les noms communs, entre le masculin et le féminin, le singulier et le pluriel : l'accord de l'adjectif avec le nom ne leur présente plus aucune difficulté. Il est bien vrai que nous n'avons pas encore attaqué une seule des exceptions de ces deux parties du discours, mais comme nous l'avons déjà dit ailleurs, nous avons hâte d'arriver au verbe, afin de donner une idée de la proposition simple, en faisant conjuguer les verbes, selon l'avis du Père Girard, par proposition, c'est-à-dire, en joignant toujours au verbe un sujet et un complément.

Quant aux exceptions, nous remettons à plus tard le soin de les enseigner ; nous attendrons que nos élèves soient plus développés et plus en état de les comprendre.

Pour aujourd'hui, nous passons à l'étude du pronom, en procédant toujours d'après la méthode d'investigation, c'est-à-dire en amenant l'élève, par de nombreuses questions, à trouver lui-même la règle qu'on veut lui enseigner.

M.—Écoutez bien, mes enfants, ce que je vais vous dire, et vous me direz en

suite si la manière de parler dont je me suis servi n'a pas quelque chose de choquant pour votre oreille.

Joseph, ce petit garçon qui prend toujours tant de soin à bien remplir ses devoirs, s'est levé ce matin à six heures. Après avoir donné son cœur à Dieu, Joseph s'est habillé et a fait dévotement sa prière, Joseph a ensuite déjeuné, et Joseph s'est rendu à l'école.

M.—Ne trouvez-vous rien à reprendre sur cette manière de dire ?

E.—Oui, monsieur.

M.—Et qu'est-ce donc ?

Un élève.—Vous avez répété le mot Joseph trop souvent.

M.—Bien, mon ami, essayez vous-même de dire mieux.

E.—Joseph s'est levé ce matin à six heures, après avoir donné son cœur à Dieu, *il* s'est habillé, à fait sa prière ; *il* a ensuite déjeuné et *il* s'est rendu à l'école.

M.—Très-bien, mais par quel mot avez-vous remplacé le nom propre, Joseph ?

E.—Par le petit mot *il*.

M.—C'est cela, mon enfant. Nous avons en français de tout petits mots que nous employons pour éviter la répétition trop fréquente du même nom ; et parce que ces petits mots remplacent les noms, nous les appelons des pronoms.

Le maître écrit sur le tableau, et les élèves lisent plusieurs fois :

Le pronom est mot qui tient la place du nom.

M.—Mais, mes amis, quand je vous parle, est-ce que j'emploie le mot *il* pour me désigner ?

E.—Non, monsieur, vous dites *je*.

M.—Et si je m'adresse à quelqu'un d'entre vous, quel est le mot que j'emploie ?

E.—Le mot *tu*.

M.—Lorsque plusieurs personnes parlent, comment s'expriment-ils ?

E.—Ils disent *nous*.

M.—Et lorsque je parle à plusieurs d'entre vous ?

E.—Vous employez le mot *vous*.

M.—Si je parle de plusieurs personnes ?

E.—Vous employez *ils* ou *elles*.

M.—Fort bien ; il y a des pronoms qui désignent plus particulièrement les personnes ; on les appelle pour cela *pro-*

noms personnels. Comme vous venez de le voir, il y a trois personnes : celle qui parle, celle à qui l'on parle et celle de qui l'on parle. Voici les pronoms que l'on emploie pour désigner les trois personnes.

Pour la première : *je, me, moi, nous.*

“ “ seconde : *tu, te, toi, vous.*

“ “ troisième : *il, ils, elle, elles ; se, soi ; lui, leur, eux ; le, la, les.*

Ainsi, mes enfants, j'espère que vous m'avez bien compris et que dans le devoir qui va suivre vous saurez faire la distinction entre les pronoms des différentes personnes.

PARTIE PRATIQUE

I

L'élève désignera les pronoms personnels ci-dessous en indiquant les personnes par les chiffres 1, 2, 3, et le nombre par les lettres s, ou pl.—Dictée sans indiquer ni les chiffres ni les lettres.

Quand j' (1, s.) étais petit enfant, ma grand-mère, qui comptait déjà plus de quatre-vingts printemps, nous (1, pl.) réunissait tous les soirs auprès du feu. Nous (1, pl.) formions un demi-cercle dont elle (3, s.) occupait le centre. Mon frère, mes frères et moi, (1, s.) nous (1, pl.) nous (1, pl.) mettions à sa droite, ma mère et mes sœurs se (3, pl.) plaçaient à sa gauche. Elle (3, s.) nous (1, pl.) racontait des histoires du bon vieux temps et nous (1, pl.) l' (3, s.) écoutions avec la plus grande attention. Si parfois, quelqu'un d'entre nous (1, pl.) faisait par légèreté une espièglerie, un regard de mon père suffisait pour rétablir l'ordre dans notre petite société. Ma sœur aînée aimait beaucoup à l' (3, s.) entendre relater des épisodes du siège de Québec par les anglais en 1759, et la bonne vieille se (3, s.) faisait toujours un plaisir de nous entretenir sur cette partie si intéressante de notre histoire. Quant à moi, (1, s.) j' (1, s.) étais trop jeune pour oser lui (3, s.) adresser des questions, mais j' (1, s.) engageais mes frères à lui (3, s.) en faire ; eux (3, pl.) qui étaient plus hardis que moi (1, s.), savaient toujours l' (3, s.) engager dans de nouveaux sujets. Lorsque dix heures sonnaient, elle (3, s.) nous (1, pl.) disait : Mes bons petits enfants, mettez-vous (2, pl.) à genoux, je (1, s.) vais faire la prière du soir, et ensuite nous (1, pl.) irons tous nous (1, pl.) reposer ; demain soir, si vous (2, pl.) êtes bien

sages, je (1, s.) vous (2, pl.) conterai encore de belles histoires (1).

II

L'élève mettra au pluriel cet exercice : *Adam et Eve font le récit etc.*, il dira, par conséquent : *Nous nous souvenons, etc.*

¹ Je me souviens de cet instant plein de joie et de trouble où ² je sentis pour la première fois que ³ j'existais ; ⁴ je ne savais ce que j'étais, où j'étais, d'où je venais. ⁵ J'ouvris les yeux : ⁶ j'eus un surcroît de sensation ; il me sembla que je nageais dans la lumière ; ⁷ je m'extasiais à la vue de la voûte céleste ; ⁸ je promenais avec délice mes yeux sur la verdure de la terre ; ⁹ je me mirais dans le cristal des eaux ; ¹⁰ tout m'occupait, tout m'animait, et j'éprouvais un sentiment de plaisir que j'essayerais vainement d'exprimer. ¹¹ Je crus d'abord que tous ces objets étaient en moi et faisaient partie de moi-même. ¹² Je m'affranchis dans cette pensée naissante, lorsque je tournai les yeux vers l'astre de la lumière ; ¹³ je me sentis blessé par cet éclat ; ¹⁴ je fermai involontairement les paupières, et j'éprouvai une certaine douleur. Dans ce moment d'obscurité, ¹⁵ je crus que j'avais perdu tout mon être.

¹⁶ Affligé, saisi d'étonnement, ¹⁷ je pensais à ce grand changement, quand tout à coup j'entendis des sons : le chant des oiseaux, le murmure des airs formaient un concert dont la douce impression me remuait jusqu'au fond de l'âme ; ¹⁸ j'écoutai longtemps, et je me persuadai que cette harmonie était moi.

CORRIGÉ

1. Nous nous souvenons.—2. Nous sentimes.—3. Nous existions.—4. Nous ne savions, nous étions, nous venions.—5. Nous ouvrimes.—6. Nous eûmes, il nous sembla.—7. Nous nous extasiâmes.—8. Nous promentions.—9. Nous nous mirions.—10. Tout nous occupait, tout nous animait, et nous éprouvions, nous essayions.—11. Nous crûmes, de nous-mêmes en nous-mêmes.—12. Nous nous affranchîmes, nous tournâmes.—13. Nous nous sentimes.—14. Nous fermâmes, nous éprouvâmes.—15. Nous crûmes, avions perdu, notre être.—16. Affligés, saisis.—17. Nous pensâmes, nous entendimes, nous remuait.—18. Nous écoutâmes et nous nous persuadâmes, était nous.

III DICTÉE

LA CONSCIENCE (Chateaubriand).

La conscience fournit aussi une preuve de l'immortalité ¹ de notre âme. Chaque homme a ² au milieu du cœur un tribunal où ³ il commence par ⁴ se juger soi-même ⁵, en attendant que l'arbitre souverain confirme la sentence. Si le vice n'est qu'une conséquence physique de notre organisation, d'où vient cette frayeur qui trouble les jours d'une prospérité coupable? Pourquoi le remords est-il si terrible qu'on préfère souvent de ⁶ se soumettre à la pauvreté et à toute la rigueur de la vertu, plutôt que ⁷ d'acquérir des biens illégitimes ⁸? Pourquoi y a-t-il une voix ⁹ dans le sang ⁹, une parole dans la pierre? Le tigre déchire sa proie et dort; l'homme devient homicide et veille ¹⁰. Il cherche les lieux déserts, et cependant ¹¹ la solitude l'effraye; il se traîne autour des tombeaux, et cependant il a peur des tombeaux. Son regard est inquiet et mobile; il n'ose ¹² fixer ¹³ le mur ¹⁴ de la salle ¹⁴ du festin dans la crainte d'y voir des caractères funèbres ¹⁵. Tous ses sens semblent devenir meilleurs pour le tourmenter: il voit au milieu de la nuit des lueurs menaçantes; il est toujours environné de l'odeur du carnage; il découvre le goût du poison jusque dans les mets qu'il a lui-même apprêtés; son oreille, d'une étrange subtilité, trouve le bruit où tout le monde trouve le silence; et en embrassant un ami il croit sentir sous ses vêtements un poignard caché. ¹⁶

QUESTIONS

1o Expliquer la syllabe initiale de *immortalité*.—2o Qu'est ici le mot *a*? Quand est-il préposition?—3o Qu'est le mot *où*? Quand est-il conjonction?—4o Que signifie *commencer par*? Quand dit-on *commencer à* et *commencer de*?—5o Comment *soi-même* est-il employé?—6o Qu'est la préposition *de* devant *se soumettre*?—7o Qu'est la locution *plutôt que de*? Quand écrit-on *plus tôt* en deux mots?—8o Expliquer l'initiale de *illégitime*.—9o Expliquer par l'étymologie l'orthographe des *voix* et de *sang*; dire les homonymes de ces deux mots.—10o

Quelle figure forment les deux parties de cette phrase? Expliquer en quoi cette figure consiste.—11o Que fait ici *cependant* après *et*?—12o Pourquoi la seconde négative est-elle supprimée?—13o Quel est ici le sens de *fixer*? cette acception est-elle exacte?—14o Donner quelques explications sur le sens et les homonymes des mots *mur*, *salle*.—15o A quel événement cette phrase fait-elle allusion?—16o Indiquer les propositions et expliquer la ponctuation de la dernière phrase.

RÉPONSES

1o L'initiale privative *in* sert à donner au nom *immortalité* un sens contraire à celui du nom *mortalité*. Le son nasal *in* se change en *im* devant un *b*, un *p*, ou devant une *m*.

2o A, troisième personne du singulier du verbe *avoir*, qui est ici verbe actif, ayant pour complément direct *un tribunal*. La préposition *à* prend un accent grave et se reconnaît en ce qu'on ne peut la faire précéder du pronom *il*.

3o *Où*, adverbe de lieu, signifiant *dans lequel*, relatif à *tribunal*, et faisant l'office conjonctif entre les deux propositions. *Ou*, conjonction signifiant *ou bien*, ne prend pas d'accent grave.

4o *Commencer par*, c'est faire d'abord une chose pour en faire une autre ensuite. *Commencer à* s'emploie en parlant d'une chose qui est susceptible d'accroissement, de progrès. *Commencer de* se dit d'une action qui doit avoir de la durée.

5o *Soi-même*, employé par pléonasme comme complément direct, répétant le pronom *se*, sert à donner plus de précision au sens.

6o *De* placé devant *se soumettre*, complément direct de *préfère*, est mot explétif. L'infinitif après *préférer* peut prendre ou ne pas prendre la préposition *de*.

7o *Plutôt que de* est une locution prépositive. *Plus tôt* s'écrit en deux mots pour marquer le temps, par opposition à *plus tard*.

8o L'initiale de *illégitime*, c'est, comme il a été dit précédemment, la syllabe privative *in*, servant à donner à cet adjectif le sens contraire de *légitime*. La lettre *n* de *in* se change en *l* ou *en* devant une autre *l* ou une autre *r*.

90 *Voix, vocal*, viennent du latin *vox, vocis*; *sang, sanguin*, viennent du latin *sanguis, sanguinis*. Les homonymes de *voix*, son, paroles, sont, *voie*, route; *voit*, voit, vient, que je voie, du verbe voir. Les homonymes de *sang*, liquide rouge qui coule dans les veines, sont: *sens* (sens commun); *sans* préposition; *sens*, sent, du verbe *sen ir*; *cent*, adjectif ou nom de nombre.

100 Les deux parties de cette phrase, composées chacune de deux propositions forment une antithèse, nom que l'on donne à une figure qui exprime une opposition de pensées ou de mots.

110 *Cependant*, après *et*, ne peut servir au même usage que *et*, c'est-à-dire à lier les deux propositions jointes par *et*; il y a donc lieu de considérer ici *cependant* comme un adverbe, signifiant *malgré cela*.

120 Après *oser* et *pouvoir* précédés de *ne*, il est souvent mieux de supprimer la seconde négative.

130 *Fixer* est employé ici dans le sens de *regarder fixement*; cette acceptation est populaire, mais inexacte; il valait mieux dire: *fixer ses regards sur le mur*.

140 *Mur*, muraille, a pour homonymes *mûr*, adjectif, signifiant en maturité, et *mûre*, substantif féminin, fruit du mûrier. — *Salle*, pièce d'un appartement, grande enceinte pour les spectacles, a pour homonyme, *sale*, adjectif, signifiant *malpropre*.

150 Cette phrase fait allusion au festin de Balthasar.

160 Cette dernière phrase renferme huit propositions: 1e *tous ses sens semblent devenir meilleurs pour le tourmenter*; 2e *il voit au milieu de la nuit des lueurs menaçantes*; 3e *il est toujours environné de l'odeur du carnage*; 4e *il découvre le goût du poisson jusque dans les mets*; 5e *qu'il a lui-même apprêtés*; 6e *son oreille, douée d'une étrange subtilité, trouve le bruit*; 7e *où tout le monde trouve le silence*; 8e *et en embrassant un ami il cr il sentir sous son vêtement un poignard caché*. Toutes ces propositions, à l'exception de la 5e et de la 7e, sont principales. A la fin de la première, on met deux points, parce qu'elle est suivie d'explications; toutes les autres principales sont sépa-

rées par le point-virgule, parce qu'elles sont d'une certaine étendue et que plusieurs ont entre leurs parties secondaires la virgule; on met entre deux virgules les deux expressions incidentes, *douée d'une étrange subtilité et en embrassant un ami*; la première de ces expressions est explicative, la seconde fait une inversion. On ne met point de virgule devant les deux subordonnées, parce qu'elles sont déterminatives.

LEÇON DE CHOSE

LE LIVRE

Le maître tenant à la main un livre demande à toute la classe :

Comment appelez-vous cet objet ?

E.—Un livre.

M.—Quelle forme a-t-il ?

Personne ne répond.

M.—Cherchez autour de vous d'autres objets qui ont la même forme que ce livre.

E.—Une ardoise, la porte, le tableau noir, une feuille de papier, un cahier...

M.—Cela suffit: je vais écrire et vous allez tâcher de retenir le mot qui exprime cette forme... —Le maître écrit et fait prononcer bien distinctement le mot *rectangulaire*. (1)—Maintenant dites-moi quelle est la forme de ce livre.

E.—Avec empressement. Ce livre est de forme rectangulaire. (2)

M.—Nommez les parties du livre. (*Faites-les montrer*)

E.—Le dos, la tranche, le couvert.

M.—De quoi se compose le livre ?

E.—Le livre se compose de feuilles reliées ensemble.

M.—Quel nom donne-t-on à celui qui fait un livre.

Pas de réponse.

M.—On donne à celui qui fait un livre, le nom d'auteur.

L'auteur de ce livre l'a-t-il fait tel que vous le voyez ?

1. Faites sur le tableau un carré et un rectangle, faisant observer que le premier a tous ses côtés égaux, tandis que le second est plus long que large. Si vos élèves sont assez avancés pour vous comprendre, dites leur ce que c'est qu'un angle et faites leur saisir la différence entre un angle droit, un angle aigu et un angle obtus; si non, prenez d'autres moyens plus faciles pour arriver au même but. Il est aussi de la plus grande importance, dans les leçons de choses, comme dans toutes les autres leçons, de corriger toutes les fautes de prononciation, de n'en pas laisser passer une seule.

2. Afin de faire retenir ce mot relativement difficile pour des enfants, et la forme du rectangle, faites répéter plusieurs fois la même réponse en remplaçant le mot livre par les mots *ardoise, porte, tableau*, etc.

Pas de réponse.

M.—Non, mes enfants, il l'a d'abord écrit à la main sur des feuilles de papier. Alors, on disait que le livre était en manuscrit.

Pourquoi le désignait-on par ce mot, Joseph ?

Joseph.—Parce qu'il était écrit à la main, je suppose.

M.—C'est cela. L'auteur a ensuite porté son livre à l'imprimeur, et celui-ci l'a remis pièce par pièce à ses ouvriers compositeurs qui, après un travail long et ennuyeux, ont reproduit chaque mot contenu dans les feuillets par des caractères d'imprimerie.

Il a encore fallu plusieurs autres opérations avant de le mettre sous presse. 10 Correction des épreuves, 20 mise en page, 30 mise en forme, etc. Les formes ont été ensuite passées au pressier qui, au moyen d'une presse, soit à la main, soit à la vapeur, en a imprimé le nombre d'exemplaires voulu. L'impression finie, on disait alors que le livre était en feuilles. Ces feuilles ont été portées au relieur qui a plié celles de chaque forme séparément, les a cousues d'après leurs numéros, a posé les gardes, coupé la tranche, mis les couverts, mis le livre en presse ; et lorsqu'il a été sec, il était prêt à être livré au libraire pour être vendu. (1)

M.—Mais, avec quoi fait-on les couverts de livre ?

E.—Avec du carton.

M.—Comment recouvre-t-on ce carton ?

E.—On le recouvre avec du cuir, de la toile ou du papier.

M.—Quel est le meilleur des trois articles que vous venez de nommer ?

E.—C'est le cuir.

M.—Que trouve-t-on à la première page d'un livre ?

E.—Le titre.

M.—Que lit-on encore sur cette première page, à part le titre ?

E.—On y lit encore le numéro de l'édition, le nom de l'auteur, le lieu où le livre a été imprimé, le nom de l'imprimeur, et l'année.

M.—Que remarque-t-on au haut de chaque page ?

E.—On remarque au haut de chaque page un chiffre qui en indique le nombre.

M.—Quel, sont les chiffres à droite et ceux à gauche ?

E.—Les chiffres à droite sont impairs et les chiffres à gauche sont pairs.

M.—Comment se nomme le côté droit et le côté gauche d'une page ?

E.—Le côté droit se nomme *recto* et le gauche *verso*.

M.—A quoi servent les livres ?

E.—Les livres servent à nous instruire.

M.—Oui, mes enfants, mais souvenez-vous qu'il y a de bons et de mauvais livres ; qu'il faut rechercher les premiers avec empressement, parce qu'ils nous instruisent, et nous apprennent à suivre le sentier du devoir ; mais rappelez-vous aussi que les seconds sont des poisons dangereux qui peuvent vous perdre à tout jamais.

LES FABLES DE LA FONTAINE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(suite)

L'ÂNE ET LE CHIEN

Il se faut entraider ; c'est la loi de nature.

L'âne un jour pourtant s'en moqua,

Et ne sais comme il y manqua ;

Car il est bonne créature.

Il allait par pays, accompagné du chien,

Gravement, sans songer à rien :

Tous deux suivis d'un commun maître.

Ce maître s'endormit. L'âne se mit à paître ;

Il était alors dans un pré,

Dont l'herbe était fort à son gré.

Point de chardons pourtant ; il s'en passa pour l'heure :

Il ne faut pas toujours être si délicat ;

Et faute de servir ce plat,

Rarement un festin demeure.

Notre baudet s'en sut enfin

Passer pour cette fois. Le chien, mourant de faim,

Lui dit : " Cher compagnon, baisse-toi, je te prie :

Je prendrai mon dîner dans le panier au pain. "

Point de réponse ; mot ; le roussin d'Arcadie

Craignit qu'en perdant un moment

Il ne perdît un coup de dent. "

Il fit longtemps la sourde oreille ;

Enfin, il répondit : " Ami ! je te conseille

D'attendre que ton maître ait fini son sommeil,

Car il te donnera sans faute à son réveil.

Ta portion accoutumée ;

Il ne saurait tarder beaucoup. "

Sur ces entrefaites un loup

Sort du bois et s'en vient : autre bête affamée.

L'âne appelle aussitôt le chien à son secours.

Le chien ne bouge et dit : " Ami je te conseille

De fuir en attendant que ton maître s'éveille ;

1. Donnez le plus de détails possible sur la typographie. Si l'on avait du caractère, on pourrait composer des mots devant eux. Si les conditions le permettaient, on pourrait avec avantage les conduire dans un atelier d'imprimerie.

Il ne saurait tarder : détalé vite et cours.
 Que si le loup t'atteint, casse-lui la mâchoire ;
 On t'a ferré de neuf ; et, si tu veux me croire,
 Tu l'étendras tout plat. " Pendant ce beau discours
 Seigneur loup étrangla le baudet sans remède.
 Je conclus qu'il faut qu'on s'entr'aide

La société repose en effet sur un échange de services réciproques. Cette fois le fabuliste a pris pour acteurs deux animaux domestiques, un âne et un chien, qui servent tous deux le même maître. Leur position les rapproche forcément, l'un de l'autre et il est naturel qu'ils se prêtent un mutuel secours. Ici l'âne joue le rôle d'un égoïste maladroit dont l'insouciance finit par être punie comme elle le mérite. L'âne chez La Fontaine n'est pas ordinairement présenté sous des traits aussi peu agréables : il a l'intelligence obtuse, la démarche vulgaire, le caractère mal fait et le langage ridicule, soit ; mais il n'est pas méchant, il est honnête au fond, et les autres en font leur dupe. Dans cette fable, le personnage qu'il joue est si peu sympathique que le poète paraît tout étonné lui-même de le voir ainsi

L'âne un jour pourtant s'en moqua,

c'est-à-dire, s'affranchit de la loi naturelle et la tourne même en ridicule.

Et ne *sais* comme il y manqua,
 Car il est bonne créature.

La poésie permet la suppression du pronom personnel *je*. On dirait en prose : *comment* il y manqua. Il faut distinguer ces deux mots *comment* et *comme*, employés comme synonymes pour exprimer de quelle façon ou de quelle manière. *Comme* qualifie ce qui est, et *comment* ce qui se fait.—*Ex.* Voyez comme il travaille, c'est-à-dire, examinez son ouvrage. Voyez comment il travaille, c'est-à-dire regardez-le à l'œuvre, voyez de quelle manière il s'y prend.

Il est bonne créature.

Créature signifie en général un être créé, spirituel ou matériel. Il se dit avec mépris, ironie ou pitié, mais plus ordinairement dans un sens favorable, en parlant des femmes et des enfants : une jolie créature.

On appelle aussi *créature* une personne qui tient son élévation d'une autre.—Un gouvernement se fait *des créatures*. La *création* se dit de l'ensemble des créatures.

Il allait par pays,

Par monts et par vaux

Gravement, sans songer à rien.

Expression pleine de malice. — La gravité chez les hommes est bien souvent un masque qui cache le vide des idées.

Suivis d'un commun maître.

L'épithète précédant le substantif a une valeur toute différente que si elle le suivait.

Ce maître s'endormit.

La narration a besoin d'être expliquée pour être vraisemblable. Comment se fait-il que ce maître qui les suit, qui a l'air de marcher derrière eux, vienne à s'endormir ? Il est probable que, fatigué d'une longue route, l'homme s'était couché sur un doux tapis de gazon et qu'il s'était laissé aller au sommeil. L'âne profite naturellement de ce répit pour faire un succulent repas. Il se prélassait en tondant l'herbe fraîche qui était *fort à son gré*, et le poète s'amuse à décrire tout au long ce festin plantureux de l'âne, pour mieux faire ressortir l'état piteux de son compagnon mourant de faim.

Point de chardons pourtant ;..

Réflexion plaisante. On sait que le chardon est une plante épineuse très abondante, mais qui n'a aucune valeur et n'est d'aucun usage ni en économie domestique ni en médecine. L'âne, dont la langue épaisse n'est pas douée d'une sensibilité délicate, on fait, dit-on, son régal. C'est un goût tout au moins bizarre sur lequel le malin fabuliste se plaît à insister. La passion de l'âne pour le chardon est une excentricité comique en gastronomie. Le voilà forcé de s'en passer ; son dessert lui manque ; mais il prend la chose philosophiquement et conserve le calme d'un homme bien repu. Tout ce passage est traité par le poète avec une finesse de touche et une verve de bonne humeur qui n'appartiennent qu'à lui.

A côté de ce sybarite, voyez la figure que fait le pauvre chien. Il meurt de faim. Il s'adresse à l'âne sans préambule : *Cher compagnon*.—Il est plein de politesse et sa voix, a des inflexions caressantes qui supplient. Le service qu'il lui demande n'est pas gênant ; le

baudet n'a qu'à se baisser pour permettre à son compagnon de prendre son dîner dans le panier au pain.

(A suivre).

ANALYSE HISTORIQUE

L'analyse suivante a été faite par une élève. C'est le résultat des leçons orales qu'elle a reçues sur l'Histoire de France et l'Histoire d'Angleterre depuis le commencement de l'année scolaire. Si a forme laisse à désirer, le succès obtenu n'en est pas moins réel.

COUP D'ŒIL SUR L'HISTOIRE DE FRANCE ET SUR L'HISTOIRE D'ANGLETERRE JUSQU'EN L'AN 800.

Dans des temps préhistoriques, plusieurs peuples originaires de l'Asie traversèrent le Caucase, remontèrent la vallée du Danube et vinrent s'établir, les uns dans la Gaule, aujourd'hui la France, les autres dans la Grande-Bretagne. Leurs noms étaient les Galls, les Kymris, les Ibériens, les Calédoniens, les Phocéens. Ceux-ci fondèrent la ville de Marseille dans la Gaule, vers l'an 600 A. J. C. Ce peuple ambitieux rencontrant de la résistance à agrandir son territoire, appela à son secours les Romains. Moins de dix ans suffirent à César pour conquérir toute la Gaule. Devenue province romaine, cette contrée se civilisa : les sciences, les lettres et les arts se développèrent : des écoles célèbres s'ouvrirent dans toutes les villes principales, et ce qui est plus consolant, la Gaule se convertit au christianisme. La Grande-Bretagne tomba aussi au pouvoir des Romains vers la même époque ; ses progrès furent à peu près les mêmes que ceux de la Gaule. Ses habitants étaient désignés par les Romains sous le nom général de Bretons.

Au temps des invasions des barbares, les Romains retirèrent leurs légions de la Grande-Bretagne. Alors les Bretons proclamèrent leur indépendance. Vers le milieu du Ve siècle, leur territoire fut envahi par les Saxons et les Angles. Les premiers fondèrent quatre royaumes, et les seconds, trois : ce qui forma l'heptarchie. Rien de plus obscur que l'histoire de l'Heptarchie saxonne. Les rois qui apparaissent successivement sur les divers trônes sont sans gloire, et les guerres perfides qu'ils se livrent sans cesse, sans résultat. St. Augustin, avec

quarante missionnaires, y fut envoyé par le Pape St. Grégoire et soumit tous les habitants au joug de l'Évangile.

Le christianisme renouvela entièrement la face de la Grande-Bretagne, il y eut de grands exemples de vertu : les rois mêmes déposaient leur couronne pour en conquérir une impérissable. Egbert réunit les sept royaumes sous sa domination et se fit reconnaître pour roi de toute l'Heptarchie, l'an 800.

Passons maintenant la Manche. A la même époque où les Saxons s'emparèrent de la Bretagne, la Gaule, pays de nos ancêtres, était habitée par cinq peuples différents : les Visigoths étaient au sud ; les Burgundes, à l'est ; les Bretons dominaient dans l'Armorique ; les Francs étaient au nord et les Romains régnaient au centre. Clovis roi des Francs, dans quatre batailles, soumit ces différentes nations. La première qu'il livra fut contre les Romains à Soissons, la seconde contre les Allemands, à Tolbiac ; c'est à l'occasion de cette victoire qu'il se convertit : la troisième fut dirigée contre Gondebaud, roi des Burgundes, qui avait mis à mort les parents de Clothilde, son épouse ; enfin la quatrième victoire fut remportée sur les Visigoths à Vouillé. Clovis, le premier roi français monta sur le trône en 481. Mais vers la fin de son règne, le grand Clovis ternit sa gloire par de grands crimes ; il mit à mort tous ceux qui s'opposaient à son ambition. Il régna trente ans et mourut en 511, laissant quatre fils, Clodomir, Thierri, Childebart et Clotaire.

Les enfants de Clovis vécurent en paix pendant quelque temps, mais à la mort de Clodomir, Childebart et Clotaire, pour s'emparer de ses États, poignardèrent deux de ses enfants, Théobald et Gonthaire ; le troisième, Clodoald, fut sauvé du massacre et se retira dans un monastère. Clotaire par ses crimes et ses intrigues, parvint à réunir toute la monarchie. Laisant quatre fils pour lui succéder, le royaume fut de nouveau divisé en quatre, comme à la mort de Clovis. L'un d'eux étant mort, les autres s'emparèrent de ses États, et alors il n'y eut plus dans la Gaule que trois royaumes : l'Austrasie qui appartient à Sigebert, la Neustrie, à Chilpéric et

la Bourgogne, à Gontran. La première lutte entre la Neustrie et l'Austrasie fut causée par la rivalité de deux femmes : Brunehaut avait épousé Sigebert, et Galsuinde, sa sœur, qui avait épousé Chilpéric, fut mise à mort et remplacée par Frédégonde. Brunehaut accusa celle-ci de la mort de sa sœur, et la guerre éclata entre les deux royaumes. Frédégonde fit mourir Chilpéric et Sigebert, et cette lutte sanglante se continua jusqu'à ce qu'enfin Clotaire II, roi de Neustrie et fils de Frédégonde, restât seul maître de la Gaule entière. Après lui règne le bon roi Dagobert, son fils, puis Sigebert II et Clovis II, sous lesquels les maires du palais, profitant de leur minorité, prirent un tel ascendant, que tous les rois sous lesquels ils régnèrent ensuite n'eurent qu'une dignité purement nominale, on leur donna pour cela le nom de Fainéants. Les principaux maires du palais furent Pepin de Landen, Pepin d'Héristal, Charles Martel et Pepin le Bref. La seconde lutte entre l'Austrasie et la Neustrie eut lieu sous Pepin d'Héristal qui, étant à la tête de l'armée austrasienne, se rendit célèbre en remportant la victoire de Testry. Cette bataille décida du sort de la Neustrie et de celui de la dynastie des Mérovingiens. Son fils, Charles mérita le surnom de Martel par sa belle défense contre les Sarasins qui venaient de l'Arabie ; on dit qu'il avait broyé ces infidèles comme avec un marteau. Pepin le Bref fut le dernier maire du palais. Les seigneurs, satisfaits de son gouvernement, l'engagèrent à prendre le titre de roi, alors il reléqua Childéric III dans un monastère et monta ensuite sur le trône avec l'assentiment du pape Zacharie. Alors, commence la dynastie carlovingienne, en 752. La cause de la chute de la dynastie mérovingienne fut la faiblesse de ses rois, l'ascendant des maires du palais et surtout la grande renommée de la famille de Pepin. Au commencement du règne de Pepin le Bref, Rome fut inquiétée par les Lombards. Etienne III vint demander du secours au roi de France et Pepin, à la tête de sa nombreuse armée, délivra la capitale de la chrétienté, en s'emparant des États de ses ennemis. Dans cette

expédition, il fonda la puissance temporelle des papes.

Le successeur de Pépin le Bref fut son fils Charles qui devint le grand empereur Charlemagne. Ce fut un législateur ; les lois qui sont sorties des assemblées qui se tenaient sous lui sont désignées sous le nom de Capitulaires. Il fit aussi reflourir dans son empire les sciences et les lettres. Il remporta de nombreuses victoires sur les Saxons. Comme son digne père, Charlemagne fit une expédition en Italie, et protégea l'Église. Il défendit aussi l'Espagne contre les infidèles. Tant d'exploits si glorieux et qui avaient tourné à l'avantage de la religion méritèrent à leur auteur l'honneur d'être placé à la tête des souverains de toute la chrétienté. Le jour de Noël, l'an 800, pendant qu'il priait à Rome, prosterné sur le tombeau des apôtres, le pape Léon III lui posa sur la tête le diadème impérial. L'empire chrétien d'Occident se trouva dès lors constitué, et toutes les nations ratifièrent la promotion du nouvel empereur.

ÉLÉMENTS DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE

(avec applications à l'agriculture). (1)

PREMIÈRES QUESTIONS DU MAÎTRE ET RÉPONSES DE L'ÉLÈVE

Que voyez-vous au plafond de cet appartement ?

Du blanc.

De quoi est composé ce quelque chose de blanc ?

Je ne sais pas.

Au-dessus de ce quelque chose de blanc qu'y a-t-il ?

Du crépi.

Qu'est-ce que du crépi ?

Je ne sais pas.

Fort bien.

Que voyez-vous dans cet appartement ?

Des bancs ?

Avec quoi sont fabriqués ces bancs ?

Avec du bois.

Qu'est-ce que du bois ?

Je ne sais pas.

1. Ouvrage enregistré, par H. LaRue. — Permission bienveillante de l'auteur de reproduire.

Fort bien.
Je tiens dans ma main une feuille de papier ; qu'est-ce que du papier ?

Je ne sais pas.

Si je l'approche d'une chandelle qu'arrive-t-il ?

Il brûle.

Qu'arrive-t-il lorsqu'une chose brûle ?

Je ne sais pas, monsieur.

Fort bien.

Pourquoi ce papier est-il brûlé ou consumé ?

Je ne sais pas.

Quand j'aurai fait brûler ce papier, que restera-t-il ?

Du charbon.

Qu'est-ce du charbon ?

Je ne sais pas.

Fort bien ?

De quoi est composée la chandelle au moyen de laquelle j'ai enflammé mon morceau de papier ?

Je ne sais pas.

Fort bien.

Quelle différence y a-t-il entre une chandelle et le gaz d'éclairage ?

Je ne sais pas.

Regardez la fenêtre, qu'y voyez-vous ?

Des vitres.

Qu'est-ce qu'une vitre ?

Je ne sais pas.

Fort bien.

Cette vitre est fixée au bois du cadre avec du mastic, qu'est-ce que du mastic ?

Je ne sais pas.

Regardez au dehors des fenêtres, que voyez-vous encore ?

Des herbes, des plantes, des végétaux.

Quelles sont les substances qui entrent dans ces herbes, plantes, végétaux ?

Je ne sais pas.

Fort bien.

Voyez ce trait lumineux de poussière qui passe dans un appartement obscur, qu'y-t-il là dedans ?

Je ne sais pas.

Voici un grain de poussière, de quoi est-il composé ?

Je ne sais pas.

Fort bien.

Quelle relation peut-il y avoir entre un grain de poussière et une fleur, une feuille, une herbe, un arbre et le Créateur ?

C'est Dieu qui les a créés.

Mais si vous vous trouviez en présence

d'un impie, d'un athée, comment pourriez-vous lui démontrer, à l'aide seule de cette fleur, de cette herbe l'existence d'un Créateur ?

Je ne sais pas.

Alors, apprenez-bien ce qui va suivre.

ÉLÉMENTS DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE AGRICOLES

DIVISION DES CORPS

On divise les corps en deux grandes classes : 1o *corps simples*, 2o *corps composés*.

Les *corps simples* sont ceux qui ne renferment qu'une seule et même substance. Les *corps composés* sont ceux qui renferment deux ou plusieurs substances différentes.

On donne encore aux *corps simples* les noms d'*éléments*, ou de *corps élémentaires*.

ÉTATS DES CORPS.—Les corps de la nature se présentent sous trois états différents, v. g. *solides*, comme le fer, le bois ; *liquides*, comme l'eau ; *gazeux*, comme l'air.

CORPS SIMPLES

Le nombre des *corps simples* ou *éléments*, aujourd'hui connus, est de 65. De ces 65 *éléments* 15 seulement offrent de l'intérêt en agriculture ; ce sont les suivants :

Oxygène.....O	Calcium.....Ca
HydrogèneH	Magnesium..... Mg
Azote.....Az	Fer.....Fe
Carbone.....C	Manganèze..... Mn
Silicium..Si	Potassium.....K
Soufre.....S	Sodium.....Na
Phosphore.....P	ChloreCl
Aluminium....Al	

SYMBOLES.—Les lettres placées à la suite de chacun des noms des corps simples, dans l'énumération qui précède, sont les *symboles* de ces corps. En d'autres termes, dans les formules auxquelles les chimistes sont obligés d'avoir recours constamment dans leurs calculs, au lieu d'écrire *oxygène*, *hydrogène* tout au long ils écrivent O, H ; de même dans les problèmes de l'arithmétique, au lieu d'écrire *un*, *deux*, *trois*, on a recours à des symboles représentés par les signes 1, 2, 3.

OXYGÈNE

L'oxygène est un gaz qui n'a ni couleur, ni odeur, ni saveur. Un flacon rempli de ce gaz, mis à côté d'un autre flacon rempli d'air, ne peut être distingué que par des expériences chimiques.

L'oxygène entre dans la composition de l'air atmosphérique pour 1/5. C'est l'agent de la respiration des hommes et des animaux, et aussi l'agent de toutes les combustions ordinaires. Si l'oxygène était enlevé tout à coup de l'air atmosphérique, tous les hommes et tous les animaux qui vivent à la surface de la terre mourraient dans l'espace de quelques minutes, et toute combustion cesserait aussitôt.

L'oxygène se trouve, dans la nature, combiné avec un grand nombre d'autres corps. Il entre dans la composition de l'eau, de la chaux, du plâtre, des roches, du sable, des cendres, des diverses variétés de terres ; il forme partie constituante de presque tous les tissus du corps de l'homme, et des corps des divers animaux ; il se trouve dans la composition de presque toutes les parties des plantes, arbres, herbes, légumes, céréales. Dans ces diverses substances, l'oxygène n'est plus à l'état de *corps simple*, mais à l'état de *corps composé* ; aussi ses propriétés ordinaires sont-elles, dans tous ces cas, complètement changées, transformées.

HYDROGÈNE

L'hydrogène, comme l'oxygène, est un gaz incolore, inodore et sans saveur. C'est le plus léger de tous les corps connus ; un volume de ce gaz pèse 14 fois et demie moins que le même volume d'air.

Combiné avec l'oxygène, il forme l'eau, et c'est en décomposant ce liquide par diverses opérations qu'on l'obtient ; on le trouve encore à l'état de combinaison, dans presque toutes les parties des tissus qui composent le corps de l'homme et celui des animaux, de même que dans les plantes.

Si l'on enflamme un jet d'hydrogène au contact de l'air, il brûle avec une flamme peu éclairante, et le produit de la combustion est de l'eau.

Si l'on introduit dans un flacon un mélange d'hydrogène et d'air, ou mieux

d'oxygène, et qu'on approche de ce mélange une allumette enflammée, il se produit une forte détonation ; cette détonation est due à la combinaison de l'hydrogène avec l'oxygène ; le produit de cette combinaison est de l'eau.

(A suivre.)

POÉSIE

LE PETIT BOITEUX

Légende

Ma grand'mère m'a l'autre jour
Conté, sur ses genoux une si belle histoire,
Que j'en ai gardé la mémoire.
Je vais vous la dire à mon tour :
Il était une fois dans le fond d'un village
Un enfant très-gentil, à peu près de mon âge,
Mais si contrefait, si boiteux,
Qu'il ne marchait qu'à l'aide des béquilles ;
M ne pouvais courir, sauter, jouer aux quilles ;
Voyez combien il était malheureux !
Un jour qu'il regardait, tout triste,
Avec de beaux sous neufs les autres s'amuser,
Après d'eux vint se reposer.
Un pauvre voyageur, demandant qu'on l'assistât.
Il était très lassé, très vieux ; il avait faim ...
Ses pieds saignaient sur le chemin ;
Il vous eût fait pitié sans doute ;
Mais pas un gamin ne l'écoute :
Ils avaient tous un mauvais cœur
Et se moquent du voyageur.
Seul, le petit boiteux prend son pain dans sa poche,
Du vieillard doucement s'approche,
Et le lui glisse dans la main.
Alors il arriva soudain.
— C'est ici que l'histoire est belle :
Qu'on vit le pauvre qui chancelle
Laisser retomber ses haillons,
Et, se redressant sur la pierre,
Paraître entouré de rayons ;
Sa main jetait de la lumière ! ...
Au petit mignon tout confus
Il dit, en le touchant : " Tu ne boiteras plus ! " —
Et l'enfant fut guéri par la main qui rayonne :
C'était au bon Jésus qu'il avait fait l'aumône !

SOPHIE HUE.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Ceux qui reçoivent l'*Ecole primaire*, et qui n'ont pas encore payé leur abonnement, sont instamment priés de le faire sous le plus court délai.

—Une dame soupçonneuse accompagne sa bonne au marché.

—Vous voyez, Françoise, ce panier de fraises qu'on vous a fait trois francs. J'en offre un, et la marchande m'appelle.

—Oui, madame, elle vous appelle..... gredine !